



ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Francis NIZET
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger
Membre élu pour l'Asie du Nord

Pékin, le 6 juillet 2008

Monsieur l'Ambassadeur de France en République Populaire de Chine,
Monsieur l'Ambassadeur de France en République de Corée du Sud,
Monsieur l'Ambassadeur de France au Japon,
Monsieur l'Ambassadeur de France en Mongolie,
Monsieur le Directeur de l'Institut Français à Taipei,
Messieurs les Consuls Généraux de France à Canton, Chengdu, Hong Kong, Osaka-Kobe,
Shanghai, Shenyang et Wuhan,
(par ordre alphabétique)

Dans une semaine aura lieu la célébration du 14 juillet dans les postes diplomatiques et consulaires d'Asie du Nord. En de nombreux endroits, les ressortissants français ont découvert, découvrent ou vont découvrir que la traditionnelle réception organisée à l'occasion de la fête nationale a changé de format. Autrefois, ouverte à tous les résidents et parfois même aux français de passage (dans la limite évidemment des capacités d'accueil de nos « Maisons de la France » et des tolérances particulières en termes de rassemblement), cette cérémonie cette année n'est ouverte en certains lieux, qu'à certains et pas à d'autres. De très nombreux français nous font part de leur frustration et de leur désappointement.

Une calamiteuse circulaire du Département vous invitait en effet en février à réduire de façon substantielle le budget alloué à cette réception. S'en est suivi une levée de boucliers de nos Sénateurs des Français établis hors de France et des élus de l'Assemblée des Français de l'Étranger, toutes sensibilités confondues, pour dénoncer, le mot n'est pas trop fort, ces économies jugées « mal placées ». Non pas que les Français de l'étranger ne soient pas disposés à participer à l'effort national de réduction de la dépense publique, mais parce qu'ils estiment cette mesure inopportune au regard d'autres largesses du Ministère comme par exemple celle de l'augmentation, à hauteur de 40 % en 7 ans, des contributions aux organisations internationales, rapportée avec inquiétude le 2 juillet dernier lors de l'examen en commission des finances du Sénat du projet de loi de règlement pour 2007.

L'instruction donnée au Directeur de Cabinet par le Ministre des Affaires Etrangères à l'occasion du débat sur la politique étrangère de la France le 14 mai n'a pas été suivie des faits et pour des raisons de lenteurs administratives aucune circulaire rectificative n'a été envoyée dans les postes. Dans de nombreux endroits cependant, les chefs de poste ont anticipé et ont pu, en faisant appel au mécénat, compenser ces réductions et offrir aux français de leur ressort le même évènement que l'année passée. Qu'ils en soient grandement remerciés!

En d'autres endroits il est malheureusement trop tard pour rectifier le tir pour cette année. J'ai saisi le collège des Vice-présidents de l'Assemblée des Français de l'Etranger pour que la question de la célébration du 14 juillet à l'étranger soit évoquée en session plénière de septembre et que le Ministre des Affaires Etrangères, Président de l'Assemblée des Français de l'Etranger, puisse être interpellé en séance inaugurale à ce sujet et qu'un comité ad hoc se saisisse de cette question à l'Assemblée. D'autre part, vous trouverez ci-joint mon courrier remis au Président de la République ainsi qu'à son Conseiller pour les Français de l'Etranger, lui faisant part du désappointement des Français de l'Etranger.

Dans notre circonscription, il me semble opportun, si cette proposition reçoit votre insigne assentiment, qu'un « comité républicain du 14 juillet » soit formé en chaque poste et regroupant les représentants des associations, les élus, les administrateurs des chambres de commerce et toute autre personne « intéressée » pour que la fête nationale qui sera célébrée en 2009 redevienne un évènement gratuit et ouvert à tous, s'il ne l'est plus en 2008. Les Français d'Asie du Nord s'associent en leur grande majorité à moi pour appuyer cette demande. Il ne fait d'ailleurs aucun doute que le Ministère sera revenu à de meilleurs sentiments l'année prochaine. Je sais par ailleurs que vous savez voir en cet émoi partagé par de nombreux compatriotes et la quasi-totalité de leurs élus non un caprice d'enfants privés d'une bonne occasion de se « rincer » aux frais de la Nation mais plutôt le désir ardent de citoyens « d'Outre Frontière » de préserver l'unique opportunité de se rassembler et de célébrer leur République.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Consuls Généraux, Monsieur le Directeur de l'Institut Français, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET